



COMITÉ TRIPARTITE

Compte rendu de la rencontre

Tenue les 5 et 6 décembre 2012
Ottawa (Ontario)

Membres du comité présents :

- Denis B. Vaillancourt, président du Comité tripartite
- a) Représentants des provinces et des territoires
- Léonie Aissaoui, Ministère de l'Éducation du Nunavut
 - Guy Albert, Ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard
 - Lucie Anderson, Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
 - Susan Forward, Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
 - Denys Giguère, Ministère de l'Éducation de l'Ontario
 - Gilbert Guimont, Ministère de l'Éducation de l'Alberta
 - Raymonde Laberge, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Terr. du Nord-Ouest
 - Marcel Lavoie, Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick
 - Gilbert Michaud, Ministère de l'Éducation du Manitoba
 - Jacqueline Levert, Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
 - Daniel Buteau, Conseil des ministres de l'Éducation - Canada
- b) Représentants du gouvernement fédéral
- Yvan Déry, Patrimoine canadien
 - Jean-Pierre Gauthier, Patrimoine canadien (en avant-midi du 5 décembre)
 - Michel Ruest, Patrimoine canadien
- c) Représentants des conseils scolaires et des organismes communautaires
- Suzanne Bossé, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
 - Anne-Marie Boucher, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
 - Adèle David, Commission nationale des parents francophones
 - Richard Lacombe, Association canadienne d'éducation de langue française
 - Robert Maddix, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
 - Roger Paul, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
 - Darrell Samson, Regroupement national des directions générales de l'éducation
- d) Autres personnes présentes (observateurs)
- Réjean Aubut, consultant
 - Anne-Marie Dessureault, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
 - France Fortier, Patrimoine canadien
 - Pauline Gobeil, Commission nationale des parents francophones
 - Gyslaine Hunter-Perreault, Regroupement national des directions générales de l'éducation
 - Charles Lamarche, Ministère de l'Éducation de l'Ontario
 - Josée Langlois, Patrimoine canadien
 - Yvan LeBel, Conseil scolaire fransaskois et FNCSF (le 6 décembre)
 - Donna Mockler, Patrimoine canadien
 - Valérie Morand, Fédération nationale des conseils scolaires francophones (le 5 décembre)
 - Sylvie Rochette, Patrimoine canadien
 - Claire Thibideau, Fédération canadienne des directions d'écoles francophones (le 6 décembre)
 - Danielle Williams, Patrimoine canadien

Membres du comité absents :

- a) Représentants des provinces et des territoires
- Nicole Couture, Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
 - Yann Herry, Ministère de l'Éducation du Yukon
- b) Représentants du gouvernement fédéral
- Sylvie Moreau, Comité directeur CIC-CFSM
 - Yves Saint-Germain, Citoyenneté et Immigration Canada

1. Mot de bienvenue du président et objectifs de la rencontre

La rencontre débute à 9 h. Le nouveau président du Comité tripartite, M. Denis B. Vaillancourt, préside la rencontre et présente les objectifs. Il souhaite la bienvenue aux membres du Comité tripartite et les informe que les observateurs se joindront à la rencontre un peu plus tard puisque l'item « actualisation du rôle du Comité tripartite » sera discuté à huis clos.

Les présences sont prises et un tour de table s'ensuit.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. Approbation des notes de la rencontre des 9 et 10 mai 2012

Le compte-rendu de la rencontre des 9 et 10 mai 2012 est accepté tel que modifié (liste des présences).

4. Suivis au compte-rendu

Les suivis sont prévus à l'ordre du jour, s'il y a lieu.

5. Actualisation du rôle du Comité tripartite

5.1 Rôle du Comité tripartite

Les membres du Comité tripartite prennent connaissance des modifications apportées au document constitutif du Comité tripartite afin de refléter son nouveau mode de fonctionnement et de collaboration. Quelques suggestions sont proposées et une nouvelle version révisée sera présentée lors de la prochaine rencontre, pour discussions.

5.2 Membriété

Par ailleurs, les membres discutent de la composition de la membriété du Comité tripartite et s'entendent pour accueillir un nouveau membre à la table, l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Pour des fins de bon fonctionnement, les membres conviennent de limiter la membriété du Comité tripartite, mais recommandent d'interpeller divers partenaires qui pourraient jouer un rôle clé et exercer une influence positive au sein des comités de travail et des comités d'expertises.

Afin de respecter l'horaire et le déroulement de l'ordre du jour, les membres reprendront cet item en fin de journée.

Notes :

En ce qui a trait à la composante « communautés », il est convenu que les partenaires communautaires discuteront de cette question entre eux.

En ce qui a trait à la composante « ministères fédéraux », il est convenu que les représentants de la FNCSF et de Patrimoine canadien rediscuteront de cette question.

Le huis clos est levé et les membres du Comité tripartite accueillent un nouveau membre, M. Richard Lacombe de l'ACELF.

Les observateurs se joignent à la rencontre. Un nouveau tour de table s'ensuit et un résumé des discussions est présenté.

L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE CITOYENNE – CADRE DE RÉFÉRENCE

M. André Lalonde, de la firme Les sentiers du leadership, se joint à la rencontre pour la présentation des grandes lignes du cadre de référence pour l'émergence de l'École communautaire citoyenne au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada (voir powerpoint).

Roger Paul, DG de la FNCSF, rappelle le contexte de la rédaction de ce cadre de référence qui vise à appuyer le document de fondement et qui est un document de travail. La rédaction de ces deux documents a été rendue possible grâce à la participation financière de Patrimoine canadien. Ils sont des produits livrables dans le cadre du projet. Par ailleurs, les deux documents ont servi à l'élaboration d'une ébauche d'un document d'appui pour le déploiement du concept de l'école communautaire citoyenne.

Monsieur Lalonde poursuit en présentant l'ébauche d'un document d'appui qui vise à vulgariser les fondements de l'ÉCC, incluant les trois visées et les quatre domaines prioritaires véhiculés, les composantes de l'autonomie culturelle et quelques pratiques gagnantes reconnues à ce jour. Ce document sera validé au cours des prochaines semaines auprès de quelques groupes.

Les membres du comité sont d'avis que ce document d'appui permettra de concrétiser les différents concepts de l'ÉCC qui doit être vécu non pas comme une finalité en soi, mais comme un moyen ou une invitation à faire autrement pour atteindre une vitalité et une pérennité des communautés francophones et acadiennes. Ils émettent d'ailleurs quelques suggestions d'amélioration au document qui pourra être adapté et peaufiné selon les besoins des divers intervenants.

6. Travaux du Comité tripartite

6.1 Sommaire des notes et visionnement de la vidéo synthèse

Réjean Aubut se joint au groupe pour faire un retour sur le Sommet sur l'éducation 2012 par le visionnement de la capsule vidéo synthèse qui a été produite suite à l'événement.

6.2 Structure de collaboration du Comité tripartite

M. Aubut poursuit en présentant la nouvelle structure de collaboration du Comité tripartite pour la mise en œuvre du plan d'action 2012-2017 (voir structure suggérée) qui consiste principalement en :

- Le Comité tripartite
- Un comité de coordination
- Des comités de travail selon les domaines prioritaires d'intervention
- Et la création ponctuelle de groupes d'expertises, selon les besoins.

6.2.1 Mandat des comités de coordination et des comités de travail

Il présente les mandats du comité de coordination et des comités de travail (voir powerpoint).

Comité de coordination. Le mandat du comité de coordination repose sur trois éléments :

- Coordination des activités en se donnant une vision commune, des outils de planification et une stratégie de déploiement;
- Coordination de l'évaluation en se donnant des mécanismes d'observation des indicateurs et de gestion des outils de mesure;
- Coordination des communications en se donnant un plan de communications.

Comités de travail. Dans le respect des rôles et des domaines de compétences, des limites et des contraintes de chacun, dans un esprit de collaboration et de respect, les comités de travail sont coprésidés par la FNCSF et un autre membre du Comité tripartite.

Un double mandat est confié aux comités de travail :

Mandat de planification

- Connaître et comprendre les enjeux
- Développer une planification stratégique
- Identifier des indicateurs de rendement
- Développer un plan d'action
- Proposer des outils de mesure

Mandat de mise en œuvre

- Identifier les responsables des actions du plan
- Établir des échéanciers
- Suivre le développement du plan d'action
- Réviser périodiquement le plan d'action

Le rôle des comités de travail est de :

- Participer à l'élaboration du plan stratégique 2012-2017 à partir des orientations et des pistes d'action entérinées lors du Sommet de 2012
- planifier et gérer le processus de la mise en œuvre de chaque domaine d'intervention du Plan stratégique;
- coordonner les contributions des partenaires;
- faire rapport, via le comité de coordination, au comité tripartite deux fois par année selon les paramètres établis par ce dernier ;
- Réviser et mettre à jour annuellement les plans d'action relatifs à chaque domaine et en faire rapport, via le comité de coordination, au Comité tripartite qui disposera des recommandations;
- Mettre sur pied des groupes ponctuels d'expertises pour étudier, proposer et/ou développer des stratégies pour répondre aux besoins de mise en œuvre du plan stratégique.

Note : on rappelle que, malgré la mise en œuvre souhaitée du plan stratégique, aucune des actions identifiées ne peut être imposée aux partenaires du milieu. Le tout doit être perçu comme une « invitation » à collaborer, à adhérer et à mobiliser les partenaires et les communautés francophones/acadiennes du pays autour d'objectifs communs, mais selon les particularités de chacun.

6.3 Comité de coordination

6.3.1 Outils de planification

On présente aux membres des outils de planification qui devront être complétés par chacun des comités de travail.

Ils consistent en :

- un plan stratégique global qui présente en une page les résultats d'impact des quatre domaines selon les trois visées;
- d'une grille de planification stratégique pour chacun des domaines qui présente les résultats d'impact, les résultats intermédiaires et les résultats immédiats ainsi qu'une série d'indicateurs de rendement;
- d'une grille d'évaluation qui présente le lien entre les résultats, les indicateurs, les outils d'évaluation, les échéanciers et les responsables.

On rappelle que les résultats et les objectifs seront rédigés de façon « SMART » : **S**pécifique **M**esurable **A**mbitieux **R**éaliste **D**élimité dans le **T**emps.

6.3.2 Plan de communication

Les membres du comité de coordination ont convenu d'élaborer un plan de communication qui facilitera le déploiement du plan stratégique et qui alimentera l'ensemble des intervenants et partenaires en lien avec la mise en œuvre du concept d'école communautaire citoyenne. Un consultant expert dans l'élaboration de plans de communication sera contacté afin de guider le comité dans ses démarches (identification des publics cibles et élaboration d'outils de communications adaptés à chacun, etc.).

6.3.3 Démarche d'évaluation

Les membres du Comité tripartite prennent connaissance d'un gabarit qui pourrait être utilisé par le comité de coordination et par chacun des comités de travail en termes d'indicateurs de rendement et d'outils de mesure communs. Le mandat du comité de coordination en matière d'évaluation sera d'observer les indicateurs de rendement et de gérer les outils communs de mesure.

Quelques commentaires des membres du Comité tripartite :

- Miser sur des « invitations à » plutôt que des finalités/obligations
- Mise en contexte possiblement à ajouter pour pallier aux perceptions et utiliser un vocabulaire plus précis qui ne laisse pas place à interprétation
- Terminologie utilisée : « terrain glissant » dans certains coins du pays car n'est pas perçue de façon identique

5. Actualisation du rôle du Comité tripartite

Les membres du Comité tripartite poursuivent leurs discussions sur le document constitutif du Comité tripartite, sous la rubrique « composition ». Cet item se déroule à huis clos. Les observateurs quittent la rencontre.

5.2 Membriété

Suite à leurs échanges, ils conviennent d'instaurer un mécanisme d'invitation de deux observateurs officiels soit, la direction générale de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et un représentant du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Note : En suivi aux discussions tenues en mai 2012, on suggère éventuellement de profiter d'occasions de collaboration avec les représentants de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne dont l'une de leurs nouvelles priorités est la petite enfance.

Synthèse de la journée

Le président du Comité tripartite fait un bref retour sur la journée et rappelle que les travaux continueront dès 9 heures demain.

Ajournement de la rencontre.

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2012

Reprise de la rencontre à 9 h.

Monsieur Denis B. Vaillancourt préside à nouveau la rencontre, en cette deuxième journée.

6. Travaux du Comité tripartite (suite)

6.4 Comités de travail

Réjean Aubut, consultant en éducation, anime cette période de présentation de l'avancement des travaux des comités de travail, en collaboration avec les coprésidences de chacun des domaines :

Petite enfance : Adèle David, CNPF, et Roger Paul, FNCSF

Pédagogie : Gilbert Guimont, représentant des responsables ministériels, et Roger Paul, FNCSF

Construction identitaire : Richard Lacombe, ACELF, et Roger Paul, FNCSF

Diversité culturelle et immigration : Suzanne Bossé, FCFA, et Roger Paul, FNCSF.

6.4.1 Comité Diversité culturelle et immigration

Les membres du Comité tripartite reçoivent l'ébauche du compte-rendu de la première rencontre du comité de travail qui s'est réuni le 19 novembre 2012 pour discuter du domaine de la diversité culturelle et de l'immigration. Ils reçoivent également l'ébauche du plan stratégique élaboré pour ce domaine et font le visionnement d'une capsule vidéo qui fut réalisée en lien avec le domaine, suite au Sommet sur l'éducation d'avril 2012.

On présente les différentes composantes des documents remis qui sont toujours en mode ébauche. Les membres du comité de travail de ce domaine valideront leur contenu lors de leur prochaine rencontre.

On invite les membres à prendre quelques minutes pour réfléchir individuellement aux contributions possibles de différents acteurs sous le domaine de la diversité culturelle et de l'immigration. Les membres sont par la suite invités à se placer en petits groupes pour poursuivre la réflexion.

Suite à l'exercice, les membres partagent la teneur des discussions effectuées en petits groupes, notamment en ce qui a trait à l'importance de l'accueil et de l'accompagnement continu des immigrants et de l'arrimage école/communautés et de la distinction à faire entre la diversité culturelle (exogamie, premières nations, ...) et l'immigration - si les objectifs du plan sont trop larges, on pourrait perdre de vue certaines spécificités. Par ailleurs, on rappelle que l'école est une des principales portes d'entrée des immigrants, mais pas la seule. Les travaux liés à ce domaine devraient porter sur les portraits réalisés à ce jour, les pratiques actuelles, les réflexions dans ce domaine, etc. Finalement, l'inclusion dans les travaux de représentants de ces domaines (par ex. expertise de Citoyenneté et Immigration Canada) est une avenue à explorer.

6.4.2 Comité Petite enfance

Les membres du Comité tripartite reçoivent l'ébauche du compte-rendu de la première rencontre du comité de travail qui s'est réuni le 13 novembre 2012 pour discuter du domaine de la petite enfance. Ils reçoivent également l'ébauche du plan stratégique élaboré pour ce domaine et font le visionnement d'une capsule vidéo qui fut réalisée en lien avec le domaine, suite au Sommet sur l'éducation d'avril 2012.

On présente les différentes composantes des documents remis qui sont toujours en mode ébauche. Les membres du comité de travail de ce domaine valideront leur contenu lors de leur prochaine rencontre. On rappelle que la petite enfance s'inspire de la définition de l'UNESCO et vise les 0 à 8 ans.

On invite les membres à prendre quelques minutes pour réfléchir individuellement aux contributions possibles de différents acteurs sous le domaine de la petite enfance. Les membres sont par la suite invités à se placer en petits groupes pour poursuivre la réflexion.

Suite à l'exercice, les membres partagent la teneur des discussions effectuées en petits groupes, notamment en rappelant que l'un des défis du domaine est la formation et la valorisation de la profession d'éducateur. On s'entend pour dire que l'école est l'un des principaux catalyseurs pour permettre à tous les acteurs impliqués de près ou de loin à collaborer. On devrait d'ailleurs mettre l'accent sur la réussite de l'enfant (importance de préparer l'école à l'enfant plutôt que l'enfant à l'école et de favoriser l'accès aux services à l'enfance en français).

6.4.3 Comité Construction identitaire

Les membres du Comité tripartite reçoivent l'ébauche du compte-rendu de la première rencontre du comité de travail qui s'est réuni le 20 novembre 2012 pour discuter du domaine de la construction identitaire. Ils reçoivent également l'ébauche du plan stratégique élaboré pour ce domaine et font le visionnement d'une capsule vidéo qui fut réalisée en lien avec le domaine, suite au Sommet sur l'éducation d'avril 2012.

On présente les différentes composantes des documents remis qui sont toujours en mode ébauche. Les membres du comité de travail de ce domaine poursuivront leur réflexion lors de leur prochaine rencontre (en raison de l'absence de partenaires-clés), valideront le contenu de certaines sections du plan et se pencheront sur la visée « engagement » qui n'a pas encore fait l'objet de discussion.

On invite les membres à prendre quelques minutes pour réfléchir individuellement aux contributions possibles de différents acteurs sous le domaine de la construction identitaire. Les membres sont par la suite invités à se placer en petits groupes pour poursuivre la réflexion.

Suite à l'exercice, les membres partagent la teneur des discussions effectuées en petits groupes, notamment sur le fait que la construction identitaire dépasse les murs de l'école - mettre l'accent sur « vivre en français » - et sur l'importance d'impliquer les jeunes.

6.4.4 Comité Pédagogie

Les membres du Comité tripartite reçoivent l'ébauche du compte-rendu de la première rencontre du comité de travail qui s'est réuni le 30 novembre 2012 pour discuter du domaine de la pédagogie. Ils reçoivent également l'ébauche du plan stratégique élaboré pour ce domaine et font le visionnement d'une capsule vidéo qui fut réalisée en lien avec le domaine, suite au Sommet sur l'éducation d'avril 2012.

On présente les différentes composantes des documents remis qui sont toujours en mode ébauche. Les membres du comité de travail de ce domaine valideront leur contenu lors de leur prochaine rencontre.

On invite les membres à prendre quelques minutes pour réfléchir individuellement aux contributions possibles de différents acteurs sous le domaine de la pédagogie. Les membres sont par la suite invités à se placer en petits groupes pour poursuivre la réflexion.

Suite à l'exercice, les membres partagent la teneur des discussions effectuées en petits groupes, notamment sur l'importance de faire des liens entre l'ancien plan d'action et le nouveau plan en cours de rédaction tout en permettant une collaboration intersectorielle et de faire référence à des occasions d'apprentissage (à l'école et dans la vie de tous les jours).

Commentaires généraux des membres du Comité tripartite :

- *La force du plan est la synergie à renforcer entre l'école et la communauté*
- *On demande de nuancer quelques termes utilisés et mettre l'accent sur la collaboration, l'inclusion, le leadership partagé, la concertation.*
- *Importance de l'arrimage entre les domaines*
- *Procéder à des états des lieux pour permettre de mieux orienter les actions futures*
- *La collaboration des partenaires est essentielle à l'avancement et à la réussite des projets mis de l'avant*
- *Lors des rencontres du Comité tripartite, continuer à planifier des présentations qui permettent de mieux faire connaître des programmes, des politiques ou autre en lien avec les travaux des comités de travail et les différents domaines d'intervention.*

On remercie les membres du Comité tripartite pour leurs commentaires qui permettront d'enrichir la réflexion des membres des comités de travail et se refléteront dans les résultats visés des différents plans stratégiques.

PRÉSENTATION SUR LES DROITS D'AUTEUR

M. Daniel Buteau, coordonnateur, Projets pancanadiens en éducation, au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), fait à une présentation sur les droits d'auteur à des fins éducatives et le cadre juridique entourant l'utilisation équitable d'œuvres. De nouvelles lignes directrices entourant l'utilisation équitable permettront de réduire considérablement les coûts de droit d'auteur.

La loi sur le droit d'auteur permet l'utilisation équitable d'une oeuvre protégée par son droit d'auteur à des fins éducatives sans le consentement du titulaire du droit d'auteur ni le paiement de redevances. Cependant, certaines règles s'appliquent. Tout d'abord, il faut que l'utilisation soit destinée à des fins de recherches, d'études privées, de critiques, de comptes rendus, de communication des nouvelles, d'éducation, de satires ou de parodies. Par ailleurs, cette utilisation doit être équitable. Or la loi ne définit pas le terme équitable. Par contre, la Cour suprême du Canada a donné quelques indices pour aider à déterminer ce qui constitue une utilisation équitable d'œuvres protégées par un droit d'auteur.

Plus d'informations à ce sujet devraient être distribuées auprès des ministères et des conseils scolaires prochainement.

7. Prochaines étapes

Lors de la prochaine rencontre, les membres du Comité tripartite poursuivront leurs discussions sur le document constitutif du Comité tripartite. Ils discuteront également du plan d'action à mettre en oeuvre pour les prochaines années.

Entre-temps, les comités de travail se réuniront à nouveau afin de finaliser les énoncés du plan d'action 2012-2017.

8. Varia

Sans objet.

9. Synthèse et date de la prochaine rencontre.

La rencontre de deux jours a permis de réaffirmer l'intérêt des membres à collaborer à un but commun et les travaux permettront d'enrichir et d'alimenter la réflexion des comités de travail.

On remercie les membres du comité pour la qualité de leurs discussions et de leurs interventions. De leur côté, les membres adressent des remerciements au président, M. Denis B. Vaillancourt.

La prochaine rencontre du Comité tripartite se tiendra **les mercredi 24 et jeudi 25 avril 2013** à Montréal.

La rencontre se termine à 16 h 15.